



## Réunion de la Commission Jeunes du 9 mars 2018

**Présents :** Stéphanie ALLIO-DELESTRE, Pascal AUBRY, Emmanuelle BERRE, Cyrille COMBAUDON, Laetitia CATHERINOT, Bruno COURJAL, Daniel COZIC, Hélène DAUNAY, Hervé DODARD, Stéphane FAMEL, Olivier GRALL, Isabelle HAMELIN, Alain HERREMAN, Loïc LE GAL, Philippe LEFEBVRE, Sarah LOUDIER, Célia MALRY, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN, Nathalie VASSELIN

**Excusés :** Damien PERNOT, Henri TRÉLOHAN

### Ordre du jour

1. Formule des interclubs jeunes ..... 1
2. Bretagne jeunes ..... 2
3. Accompagnement du haut niveau ..... 3
4. Vacance du poste de Directeur des jeunes ..... 4

La réunion a lieu en présentiel pendant le championnat de Bretagne jeunes.

La séance est ouverte à 8h30.

### 1. Formule des interclubs jeunes

Plusieurs problèmes ont été relevés sur la formule proposée pour la Nationale 3 jeunes 2018, notamment :

- Le nombre de rondes maximal qu'un joueur peut disputer en championnat interclub sur l'ensemble des divisions (11), qui a conduit à l'exclusion du championnat de France des championnats départementaux (qualificatifs pour la Nationale 3). De ce fait, les clubs auraient pu aligner des joueurs différents pour les deux phases.
- Des dates différentes selon les départements, ce qui a reculé tard dans la saison les dates de la Nationale 3.

Après un tour de table, aucune formule meilleure n'est proposée.



La formule actuelle sera donc reconduite, avec deux possibilités :

- Les championnats départementaux restent exclus du championnat de France, et les parties jouées lors des championnats départementaux ne comptent pas dans le nombre des parties à jouer sur la saison (la formule actuelle) ;
- Les championnats départementaux intègrent le championnat de France (Nationale 3 phase départementale), les parties jouées comptent dans le maximum des parties à jouer sur la saison (il faut dans ce cas demander une dérogation à la Fédération).

La Direction Technique sera consultée sur ce point.

Les dates retenues sur le calendrier 2019 sont les suivantes :

- 4 novembre 2018 championnats départementaux
- 25 novembre 2018 championnats départementaux
- 9 décembre 2018 championnats départementaux
- 20 janvier 2019 championnats départementaux
- 3 février 2019 Nationale 3 et championnats départementaux (2<sup>e</sup> phase)
- 10 mars 2019 Nationale 3 et championnats départementaux (2<sup>e</sup> phase)
- 12 mai 2019 Nationale 3 et championnats départementaux (2<sup>e</sup> phase)

## 2. Bretagne jeunes

L'organisation de tournois mixtes, principale évolution du règlement, a eu pour conséquence l'augmentation du nombre de rondes (passage de 6 à 7) et l'organisation du tournoi pour les petites catégories sur trois jours au lieu de deux.

Remarque : la Ligue a manqué de communication sur le sujet, et beaucoup de responsables de clubs ont indiqué que la compétition était organisée sur deux jours pour les petites catégories.

Réponse : effectivement, et c'est pour cela que trois joueurs ont bénéficié de manière exceptionnelle d'une autorisation d'entrer en compétition à la ronde 3.

La fréquentation de l'internat a nettement baissé entre 2014 et 2018, deux raisons principales sont évoquées pour l'expliquer :

- La présence d'un nombre très important de joueurs d'Ille-et-Vilaine (locaux) ;
- L'impossibilité d'accéder à l'hébergement la veille : de nombreux joueurs ont pris une solution d'hébergement externe pour la veille et l'ont gardée pendant toute la compétition.

Question : est-il souhaitable de conserver la possibilité pour les joueurs d'être hébergés sur place ?

Réponse : oui, et il est également souhaitable de proposer l'hébergement la veille de la compétition si les horaires restent les mêmes.

Question : peut-on aménager un peu les horaires, en commençant notamment un peu plus tard le premier matin ?

Réponse : ce sera étudié et dépendra des possibilités proposées par l'établissement qui nous accueillera, notamment en matière de restauration.



Question : est-il normal de qualifier les lauréats dans toutes les catégories des opens, même si un joueur est seul candidat de sa catégorie ?

Réponse : cette politique a été calquée sur celle du championnat national, les risques sont estimés assez faibles pour ne pas se différencier à ce niveau et continuer à encourager la participation à ces opens.

Remarque : l'affichage clair des consignes concernant la notation des petits est une amélioration, mais les consignes ont été affichées très tardivement sur le site web de la Ligue.

Réponse : effectivement, ces consignes ont vocation à perdurer et seront donc connues beaucoup plus tôt les années à venir.

Question : où se déroulera le Bretagne jeunes 2019 ?

Réponse : selon la rotation entre les départements en cours, le Bretagne jeunes 2019 aura lieu dans les Côtes d'Armor. Le lycée de Pommerit-Jaudy où avait eu lieu l'édition 2015 sera contacté prochainement.

Remerciements à Damien PERNOT pour le traitement des dossiers (une dématérialisation est souhaitable), à Laetitia CATHERINOT pour la coordination de l'édition 2018 et à tous les bénévoles.

### **3. Accompagnement du haut niveau**

Cela faisait plusieurs années qu'il n'y avait plus d'accompagnement du haut niveau ; la dernière initiative en la matière datait de 2015, sous forme de bourses individuelles pour l'entraînement des joueurs.

Suite aux maigres résultats au France jeunes 2017, une action a été initiée en juin 2017, qui a effectivement démarré pour les jeunes retenus fin novembre 2017 :

- Réflexion sur les critères de sélection
- Création de deux pôles :
  - Élite : 4 joueurs, suivi personnalisé
  - Avenir : 19 joueurs, suivi collectif
- Sélection des joueurs par les responsables des Comités Départementaux
- Engagement des joueurs retenus
- Création d'un site de suivi (présentation du site samedi à 16h30 par Alain HERREMAN)
- Utilisation du site ChessTempo pour le travail en ligne (abonnement Gold d'un an pour les joueurs retenus)
- Recrutement d'un entraîneur (13 candidatures, 7 candidats auditionnés, Claude ADRIAN retenu)
- Organisation de rencontres inter-ligues

Remarque : la validation des critères de sélection par la Commission Jeunes était pertinente, celle du choix des responsables des jeunes ne l'était pas.

Réponse : effectivement.

Remarque : parmi les critères retenus figure le nombre de parties Fide jouées dans l'année, tous les joueurs ne bénéficient pas de tournois homologués Fide près de chez eux.

Réponse : effectivement, mais le développement des compétitions est du ressort des clubs et des Comités Départementaux.

Question : la majorité des joueurs des pôles sont licenciés en Ille-et-Vilaine, ne devrait-on pas appliquer des critères géographiques ?

Réponse : il a été décidé de ne pas appliquer de critères géographiques pour la sélection des joueurs dans la mesure où l'objectif est de s'adresser aux meilleurs jeunes, et que les meilleurs

jeunes sont aujourd'hui en majorité en Ile-et-Vilaine (cf les résultats au Bretagne jeunes). Le développement des Comités et le maillage du territoire fait l'objet d'autres actions de la part de la Ligue. Note : il n'y a pas eu non plus de critère sur les catégories.

Un premier bilan intermédiaire est présenté, qui montre notamment un investissement très inégal des jeunes, non satisfaisant pour la plupart des joueurs des grandes catégories.

Question : comment expliquer ce manque d'investissement sur les grandes catégories ?

Réponse : plusieurs facteurs peuvent être incriminés, le facteur le plus souvent mis en cause est l'incompatibilité du travail échiquéen avec celui lié aux études.

Remarque : une période test aurait sans doute permis de déceler les jeunes qui s'investissent et ne garder que ceux-là pour plus d'efficacité du dispositif.

Réponse : effectivement, il avait été envisagé une période test mais cette période a été supprimée compte tenu du retard pris dans la mise en place et du temps effectif restant avant le France jeunes.

Un bilan complet de l'action sera fait après le France jeunes, Pascal AUBRY rappelle que l'effort de formation pour le haut niveau est une action à moyen et long terme et que l'objectif est de commencer à recueillir les fruits des actions au terme du mandat.

Question : comment est réalisé l'accompagnement du haut niveau dans les autres ligues ?

Réponse : les actions connues dans les autres ligues sont plus classiques, sous forme de stages rassemblant les jeunes sur des journées de formation ou sous forme de bourses de formation comme cela a été fait en Bretagne il y a quelques années. L'esprit de la formule mise en place est de miser sur le développement de l'autonomie des jeunes.

Des rencontres inter-ligues seront organisées par la Ligue de Bretagne les 24 et 25 mars à Cesson-Sévigné et opposera une équipe de 8 joueurs (Pou, Pup, Ben et Min) de la Ligue Bretagne aux ligues Centre-val-de-Loire, Normandie et Pays-de-Loire.

Question : les joueurs du Pôle Avenir ne savent pas quelle sera la composition de l'équipe, est-il possible de les prévenir rapidement ?

Réponse : c'est un oubli, les joueurs retenus pour la rencontre ont été prévenus mais pas les autres. Cela sera réparé très rapidement.

Question : cette initiative ne peut-elle pas faire l'objet d'une aide de la Fédération ?

Réponse : les rencontres ont le soutien de la Fédération, mais aucune aide n'a été demandée par la Ligue ni proposée par la fédération. Ce sera fait à suivre, une demande de partenariat est également en cours pour l'impression de tenues aux couleurs de la Ligue.



## 4. Vacance du poste de Directeur des jeunes

Pascal AUBRY indique :

- qu'il a assuré l'intérim du poste de Directeur des jeunes depuis la démission de Sébastien CHARPIOT en octobre pour permettre la mise en place des actions commencées ;
- que l'intérim prend fin à la fin du championnat de Bretagne jeunes, c'est-à-dire le 12 mars.

En l'absence de candidat, la Ligue reste sans Directeur des jeunes.

En conséquence, les actions menées par la Ligue dans le secteur des jeunes seront :

- celles correspondant à ses missions régaliennes, c'est-à-dire celles pour lesquelles la Ligue est mandatée par la fédération :
  - le championnat de Bretagne jeunes, qualificatif pour le championnat de France ;
  - les interclubs jeunes (Nationale 3).
- celles qui seront assurées par des bénévoles en autonomie (aujourd'hui les pôles Élite et Avenir).

En particulier, rien n'est prévu aujourd'hui en ce qui concerne l'accompagnement au championnat de France jeunes par la Ligue.

La séance est levée à 10h45.